

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 130

Artikel: En réponse...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une femme dans une cathédrale et se disaient en elles-mêmes (elles l'ont avoué ensuite) : « tout ce qu'on voudra comme féminisme, mais pas cela. » Et l'expérience a été si concluante, l'émotion ressentie si intense, la prédication si simple, si profonde, si juste que je n'ai pas entendu, je crois, une seule critique émaner de cette foule d'assistants ». Il y a en Angleterre d'autres femmes prédicateurs, comme Miss Picton-Turberville, que l'on a également entendue à Genève l'an dernier. Les congrégationalistes, par exemple, ont nommé pasteur Miss Constable et Miss Todd; les unitariens Miss Crook; Miss Isabella Brown a été élue présidente du conseil d'église de Walhamshow. Il y a quelques années, dans une église d'Angleterre, deux candidats: Th. Claud Caltmann et Miss Constance Todd, tous deux munis des titres nécessaires, ont été consacrés ensemble devant une nombreuse assemblée. Pendant la cérémonie de la consécration, le pasteur a prononcé un discours sur la place de la femme dans l'Eglise et sur le rôle qui lui est dévolu dans l'avenir, l'antique civilisation dans laquelle la femme était subordonnée à l'homme, a fini honteusement. La nouvelle civilisation que nous espérons édifier, — non seulement sur les ruines de l'ancienne, mais avec le pouvoir d'en haut — verra les hommes et les femmes vivre la même vie.

Dans les pays scandinaves, pourtant si avancés à tant d'autres points de vue, on fait encore des difficultés sur ce point-là, puisqu'en Norvège la chaire fut refusée à Dr Anna Shaw¹; en Suède, une femme a prêché dans l'Eglise officielle il y a quelques années seulement. En 1916, M^{lle} Grandwist prit part au synode.

En France, le pastorat féminin a été demandé par un ou deux synodes régionaux, mais n'a pas été étudié plus loin. Il a pourtant été créé une fonction spéciale et rétribuée, celle de « diaconesse-évangéliste ». Un règlement sur la question a été adopté par le Synode national des Eglises réformées réuni à Nîmes en juin 1920. Une école supérieure d'enseignement religieux a été créée à Paris, sous le patronage du dit Synode, pour la préparation des diaconesses-évangélistes, une école semblable s'ouvrira probablement à Montpellier. Pendant la guerre, cette charge a été exercée avant d'exister officiellement : femmes de pasteurs mobilisés remplaçant leur mari pour toutes leurs fonctions. Actuellement, dans les Hautes-Alpes, M^{lle} Gourham lic. ès-lettres, acte-malade diplômée, exerce son ministère.

En Allemagne, la question de pastorat féminin est agitée seulement depuis peu. Les étudiantes en théologie ont été pour la première fois admises, dans le pays de Bade, à passer le premier examen de théologie, mais ont dû s'engager avant de l'affronter à renoncer à toute candidature pastorale. A Breslau, cette année-ci, vers la fin du semestre d'hiver, une femme a été admise pour la première fois à se présenter à la première épreuve. La carrière pastorale n'est pas encore ouverte dans toute son ampleur aux femmes. Cependant à Heidelberg et à partir du 1^{er} octobre 1920, à Waldkirch-en-Brisgau, se trouvent ou vont se trouver des « aides-pasteurs » féminins, dont la tâche sera de s'occuper spécialement des associations religieuses, mais la chaire leur est fermée et les actes pastoraux ne leur sont pas permis. On peut citer le nom de M^{lle} Elsbeth Overbek, à Heidelberg, chargée de la cure d'âme dans les hôpitaux et les prisons, d'études bibliques et d'enseignement religieux.

Voyons maintenant l'état de la question en Suisse. En Suisse allemande, dans le canton de St-Gall, il n'y a pas même d'électorat ecclésiastique. A Schaffhouse, pas d'électorat encore non

plus, donc pas question de ministère féminin. Dans la ville de Schaffhouse, toutefois, une missionnaire urbaine travaille sous la direction de la Société évangélique, et à Neuhausen, une autre, sous les ordres du conseil de paroisse, mais sans aucune formation spéciale. Dans les Grisons, la question fut agitée, il y a une dizaine d'années, quand M^{lle} von Petzold (actuellement pasteur dans une Eglise unitaire en Angleterre) demanda à pouvoir postuler une place de pasteur dans le canton. Aucune paroisse ne la nomma et la question ne fut pas reprise. A Bâle, rien d'officiellement organisé. La faculté de théologie prépare un règlement pour l'admission aux examens des jeunes filles qui voudraient devenir des « aides-pasteurs », mais ce désir ne s'est pas manifesté jusqu'à présent. Dans le canton de Thurgovie qui vient d'introduire l'électorat ecclésiastique, aucune proposition ne se manifeste dans le domaine du pastorat. A Berne, les jeunes filles munies d'un diplôme d'institutrice peuvent étudier à la faculté de théologie; le latin, le grec et l'hébreu sont aussi exigés. Une motion avait été présentée au synode bernois il y a 4 ans par MM. Hadorn et Marti, repoussant pour des motifs de principe l'admission des femmes au pastorat, mais recommandant en revanche l'institution de *Pfarrhelferinnen*, spécialement préparées, qui seraient chargées de la cure d'âme parmi les femmes et de l'enseignement religieux de la jeunesse féminine. Le Synode a admis ce projet, et actuellement quatre jeunes filles en profitent pour faire des études.

(à suivre)

Paul CHAPUIS, pasteur.

En réponse ...

I. Nouveaux abonnements

Par M ^{me} W. (Genève), 2 abonnements	Fr. 6.—
M. B. (Ouchy), 1 abonnement	» 5.—
Par M ^{lle} G. (Vevey), 1 abonnement	» 3.—
M ^{me} de G. (Berne), 1 abonnement	» 5.—
M ^{lle} K. (Schaffhouse), 1 abonnement	» 5.—
M. D. C. (Fribourg), 1 abonnement	» 3.—
M ^{lle} B. (Genève), 1 abonnement	» 5.—
Par M ^{lle} F. (Lausanne), 2 abonnements	» 10.—
	» 42.—
Listes précédentes	» 603.75
	» 645.75

II. Souscription au fonds de roulement

(Parts à 25 fr. l'une)

Groupe suffragiste Lausanne, 1 part	Fr. 25.—
Listes précédentes	» 2275.—
	Fr. 2300.—

Encore un effort pour arriver à reconstituer notre capital initial de 2500 fr.

A travers les Sociétés féminines

ZURICH. — Nous extrayons du rapport annuel de l'*Union für Frauenbestrebungen* les renseignements suivants: Les membres de l'Union se sont réunis cinq fois durant l'exercice 1920-21. Au mois de juin, l'assemblée générale eut lieu. Les autres séances tombèrent sur les mois de juin, septembre, novembre et février. Les sujets suivants étaient à l'ordre du jour: *Impressions de Vienne*, par M^{lle} Betty Freudweiler; *Ce que j'ai vu et expérimenté en Angleterre*, par M^{lle} Mathilde Müller, Dr phil.; *La femme exerçant la puissance parentale et agissant comme tutrice*. Lorsque M^{lle} Gourd, présidente de l'Association suisse du Suffrage féminin, vint à Zurich au mois de novembre, elle nous donna de sa manière vive et vibrante une causerie sur le Congrès international du Suffrage féminin, à Genève, avec projections lumineuses. La fréquentation en fut satisfaisante. — En été, l'Union fit une pétition à l'Alliance de Sociétés féminines suisses, exprimant le désir qu'elle fit valoir son influence auprès de la Commission pour l'assurance vieillesse et invalidité, afin que celle-ci fût déclarée obligatoire. — M^{lle} Fflister, suffragante pastorale, fut la cause d'une autre pétition, signée par vingt-neuf Sociétés de femmes, et adressée au Conseil de l'Eglise et au Synode, leur demandant l'admission des femmes au pastorat et exprimant le désir que l'affaire ne fût pas portée en

¹ Ceci a été écrit avant que Mlle Steinsvik ait été autorisée à prêcher à Christiania. (Voir le *Mouvement Féministe* du 10 juillet).